



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

Soutien au peuple haïtien après le séisme du 12 janvier dernier

LE GOUVERNEMENT CHAREST ET LA MINISTRE JAMES N'ONT PAS RESPECTÉ LEUR ENGAGEMENT

Montréal, le lundi 12 juillet 2010 – Le député de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière de communautés culturelles, Benoit Charette, déplore vivement l'échec du programme humanitaire spécial mis sur pied par le gouvernement Charest à la suite du terrible tremblement de terre survenu en Haïti le 12 janvier dernier.

« Malgré toutes les belles promesses d'aide du gouvernement Charest faites à la suite du tremblement de terre en Haïti, notamment celle d'accueillir en urgence plus de 3000 sinistrés, il est malheureux que le Québec n'a admis aucun ressortissant haïtien dans le cadre de son programme humanitaire spécial d'immigration, six mois plus tard. C'est honteux », a déclaré le député Benoit Charette.

« Le gouvernement libéral et sa ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en particulier ont fait preuve d'amateurisme et d'improvisation la plus complète dans ce programme qui impose des critères impossibles à respecter. Encore aujourd'hui, la situation est préoccupante et difficile en Haïti. Les efforts pour la reconstruction du pays représentent un vrai défi et les conditions de vie des sinistrés sont de plus en plus précaires. Dans ce contexte, pourquoi les libéraux refusent-ils toujours aux familles québécoises de recevoir rapidement des parents? », se questionne Benoit Charette.

Depuis le tremblement de terre, le gouvernement libéral n'a pas manqué de compassion auprès des Québécois ressortissants haïtiens. Cependant, le seul ministre libéral qui s'est rendu en Haïti, le ministre des Relations internationales, Pierre Arcand, a soutenu à cette occasion que le Québec devait profiter de la situation pour obtenir sa part des contrats de reconstruction. « Pour les libéraux, la priorité c'est donc de faire de l'argent avec la détresse au lieu de porter assistance aux sinistrés d'Haïti », s'indigne le député de Deux-Montagnes.

« En avril dernier, la chef de l'opposition officielle le revendiquait après s'être rendue à Port-au-Prince : il faut que le Québec déploie des moyens exceptionnels pour accueillir les 3000 personnes attendues le plus rapidement possible. C'est encore plus vrai aujourd'hui. Qu'attend le gouvernement Charest? », insiste Benoit Charette.

Jusqu'à présent, le gouvernement du Québec a manqué à son devoir de venir en aide concrètement aux sinistrés du tremblement de terre en Haïti, alors qu'il avait promis des mesures concrètes qui avaient suscité beaucoup d'espoir. C'est plutôt une vive déception que l'on constate chez nos compatriotes d'origine haïtienne. Le gouvernement Charest doit agir et mener une action efficace pour admettre sans tarder les personnes qui sont parrainées par les familles québécoises », a conclu Benoit Charette.

– 30 –

Source : Direction des communications de l'aile parlementaire du Parti Québécois

Renseignements : Éric Gamache
Attaché de presse
418 643-2743